

# Valognes. Le conseil municipal s'est réuni lundi

## Et l'on reparle du collège...

**TOUT** petit ordre du jour (deux délibérations), lundi, au conseil municipal. Une réunion toutefois rendue nécessaire par une demande d'avis sur une autorisation environnementale déposée par la SPEN (Société de propreté et d'environnement de Normandie), à restituer avant le 30 mai à la préfecture.

En préambule du conseil a été évoqué le collège Félix-Buhot, actuellement dans la tourmente en raison de l'émotion provoquée par la suppression du poste de principal adjoint à la prochaine rentrée. « Je veux m'associer aux équipes pédagogiques et aux nombreux signataires de la pétition en ligne qui a été lancée, car cette décision est incompréhensible », a déclaré Antoine Leforestier, conseiller municipal de la minorité.

« Comment le futur principal pourra-t-il exercer les missions faites auparavant par les deux personnels de direction ? Comment peut-on retirer un poste de direction dans le 4<sup>e</sup> plus important collège de la Manche en termes d'effectifs, et qui accueillera 517 jeunes à la rentrée ? Je redoute les glissements de tâches qui impacteront la mise en oeuvre des projets pédagogiques en faveur des élèves (...). » Une décision jugée d'autant plus rageante et injustifiée que « ce collège est une structure qui fonctionne bien (en l'état). »

### Entrevue reportée

Jacques Coquelin, qui soutient les personnels vent debout contre cette suppression, a dit « partager les propos » d'Antoine Leforestier. Le maire a toutefois précisé que le rendez-vous prévu avec la rectrice ce vendredi, au cours duquel il lui aurait fait part des inquiétudes à ce sujet, n'aurait pas lieu. « Elle doit être au ministère de l'Éducation nationale ce même jour, mais notre entrevue n'est que reportée », a-t-il observé.

Lundi, le ministre de l'Éducation nationale Pap Ndiaye était à Coutances (*La Presse de la Manche* du 23 mai). Interrogé sur la situation du collège valognais le membre du gouvernement a déclaré en substance que « ce collège n'est pas prioritaire ». Pas sûr que cette réponse soit de nature à calmer la colère des équipes de l'établissement...

Prochains conseils les 9 (pour les délégués aux sénatoriales) et 12 juin.

C. G.



La situation du collège Félix-Buhot a été évoquée lundi au conseil municipal.